

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-211

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/06/2018

Convention triennale d'objectifs entre la Ville de Niort et le Niort
Tennis de Table - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Convention triennale d'objectifs entre la Ville de Niort
et le Niort Tennis de Table - Avenant n°1**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort conduit une politique tendant à favoriser le sport sur son territoire. Cela repose avant tout sur l'existence d'associations, remplissant des missions d'intérêt général et bénéficiant de ce fait d'une reconnaissance particulière par la collectivité publique, en raison de la qualité et de la diversité des services rendus.

La Ville de Niort a conclu avec le Niort Tennis de table une convention triennale d'objectifs. Cette convention a été établie en lien avec le projet sportif du club. Elle permet de mettre en évidence tout le travail accompli par l'association dans le développement de sa propre structure et la promotion du tennis de table au sein de la cité.

Aussi, compte tenu de la montée de l'équipe réserve masculine en Nationale 3, il vous est proposé de verser au Niort Tennis de Table, une subvention exceptionnelle de 2 500,00 € pour la saison 2017/2018.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention triennale d'objectifs entre la Ville de Niort et le Niort Tennis de Table ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser au Niort Tennis de Table une subvention exceptionnelle de 2 500,00 €.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION
ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET NIORT TENNIS DE TABLE**

ENTRE les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire en exercice, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 4 juin 2018, ci-après dénommée la Collectivité ou la Ville de Niort,

d'une part,

ET

Niort Tennis de Table, représenté par Monsieur Jean PILLET, Président dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée l'association

d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit

PREAMBULE

La Ville de Niort a inscrit le soutien à la vie associative sportive comme un axe important de son projet politique car il ne saurait y avoir de développement urbain équilibré et durable sans un réseau associatif dynamique et innovant qui contribue au renforcement des liens entre les habitants.

Cela repose avant tout sur l'existence d'associations remplissant des missions d'intérêt général, tels que, notamment, Niort Tennis de Table, et bénéficiant de ce fait d'une reconnaissance particulière par la collectivité publique, en raison de la qualité et de la diversité des services rendus à nos concitoyens.

Dans ce contexte, la Ville de Niort a signé une convention triennale d'objectifs avec Niort Tennis de Table. Cette convention vise à soutenir les actions du club sur la période 2017-2020.

Au regard du bilan très positif en Nationale 1 masculin lors de la 1ère phase et de la montée en Nationale 3 de l'équipe réserve, la Ville de Niort souhaite apporter une aide complémentaire et exceptionnelle pour la saison sportive 2017/2018.

ARTICLE 1

L'article 4 de la convention est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 – DISPOSITIONS FINANCIERES

4.1 – Montant de la subvention :

4.1.1 – Subvention pour la saison 2017 / 2018

Pour la saison sportive 2017/2018, la Ville de Niort a attribué à l'association une subvention d'un montant de 55 000 €.

- Pour mémoire, un acompte de 11 500 € a été versé à l'issue du Conseil municipal du 19 juin 2017 ;
- Le solde de 43 500 € a été versé à l'issue du Conseil municipal du 18 décembre 2017.

Jp

4.1.2 – Subvention exceptionnelle pour la saison 2017 / 2018

Compte tenu de la montée de l'équipe réserve masculine en Nationale 3, une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500 € est attribuée à l'association.

4.2 - Modalités de versement :

Le versement de cette subvention exceptionnelle sera versé en une seule fois par virement administratif sur un compte ouvert au nom de l'association au vu d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal produit par cette dernière.

Les autres articles restent inchangés.



Pour le Maire de Niort
L'Adjoint délégué

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Baudin'.

Alain BAUDIN

Niort Tennis de table
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Pillet'.

Jean PILLET